

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaines du 22 décembre 2025 au 9 janvier 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Éthiopie**: Signature d'un partenariat de franchise entre Carrefour et le groupe MIDROC
- ❖ **Kenya**: Everstrong Capital prépare une offre révisée pour le PPP autoroutier Nairobi-Mombasa
- ❖ **Madagascar**: Promulgation de la loi de finances initiale de 2026

LE CHIFFRE A RETENIR

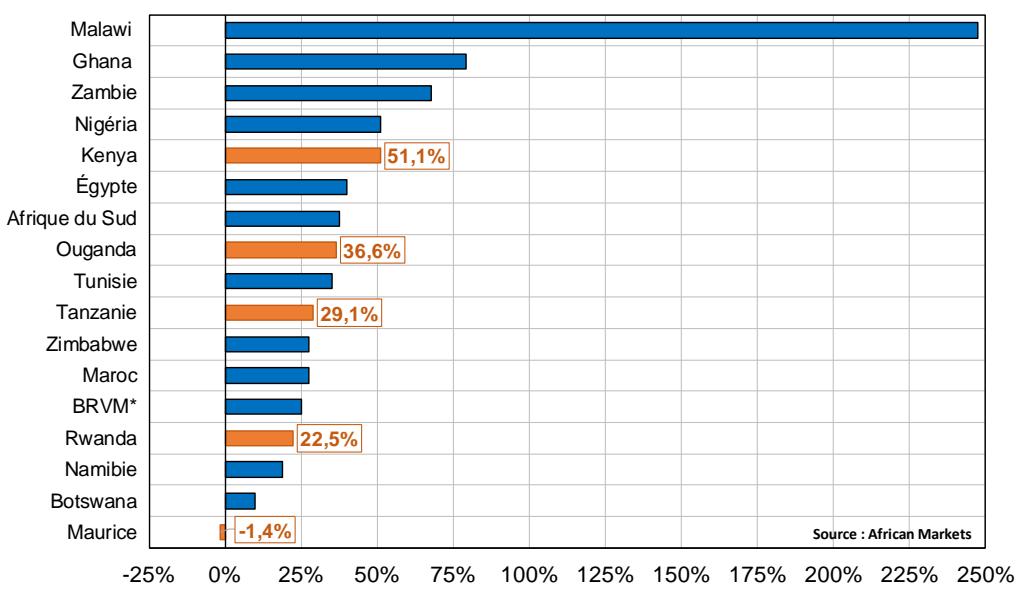
1 Md USD

ÉTHIOPIE : MONTANT DES OBLIGATIONS
SOUVERAINES CONCERNÉES PAR
L'ACCORD DE PRINCIPE CONCLU AVEC
LES CRÉANCIERS

Le graphique de la semaine

Afrique : performance des marchés boursiers en 2025

- en variation annuelle -



* la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières) est la bourse commune à huit pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo

La performance des marchés boursiers africains correspond à l'évolution annuelle des cours boursiers en monnaie locale et reflète à la fois les anticipations des investisseurs, les conditions macroéconomiques, les politiques monétaires et la profondeur des marchés financiers. En AEOI, les dynamiques sont contrastées mais globalement très positives. Le Kenya (+51,1%) se distingue par une très forte progression, portée par un rebond du secteur bancaire, une amélioration des conditions financières et un regain d'intérêt des investisseurs domestiques. L'Ouganda (+36,6 %) et la Tanzanie (+29,1%) enregistrent des hausses également importantes, cohérentes avec une croissance économique soutenue mais une liquidité de marché plus limitée. À l'inverse, la bourse de Maurice (-1,4 %) est un léger repli, reflétant un ralentissement de l'économie, un retrait de plusieurs sociétés cotées et d'une faible liquidité de marché.



REGIONAL

Climat des affaires : le Rwanda se distingue dans le rapport B-READY 2025

Le rapport [Business Ready 2025](#) de la Banque mondiale évalue le climat des affaires dans plus de 100 économies à travers trois piliers : cadre réglementaire, services publics et efficacité opérationnelle, mesurant non seulement les règles en vigueur, mais aussi leur mise en œuvre effective. Lancé pour remplacer *Doing Business*, l'outil est déployé progressivement, ce qui explique que tous les pays ne soient pas encore couverts et que certains ne le soient que partiellement. Dans la région AEOI, le Rwanda se distingue nettement. Il figure dans le premier quintile mondial pour l'efficacité opérationnelle et se positionne premier en Afrique pour le cadre réglementaire et l'efficacité opérationnelle. Cette performance repose sur des procédures administratives rapides et une digitalisation avancée. Le rapport souligne toutefois un écart persistant entre le cadre réglementaire formel et la qualité effective de certains services publics, dans un contexte de forte pression démographique et de besoins élevés en création d'emplois. Maurice présente également des résultats solides en matière de création et de fonctionnement des entreprises, confirmant son rôle de place financière régionale, même s'il existe des marges de progrès concernant certains services publics. À l'inverse, Madagascar, la Tanzanie et les Seychelles présentent des performances plus hétérogènes, souvent pénalisées par des délais administratifs plus longs, une digitalisation incomplète et des capacités institutionnelles plus limitées.

BURUNDI

Lancement officiel de la Bourse du Burundi

La Bourse du Burundi a été inaugurée en décembre 2025, marquant une étape dans le développement des marchés financiers du pays. Cette plateforme vise à faciliter l'accès au capital pour les entreprises, mobiliser l'épargne nationale et diversifier les instruments financiers disponibles. Elle s'inscrit dans une stratégie de renforcement de la transparence des prix et de la liquidité des actifs financiers. Le développement du marché demeure toutefois contraint par la faible taille de l'économie, le nombre limité d'entreprises éligibles à la cotation et la participation réduite des investisseurs institutionnels.

Projet d'eau potable à Bujumbura soutenu par la Banque mondiale

Un projet d'extension de l'approvisionnement en eau potable à Bujumbura bénéficie du soutien de la Banque mondiale, dans le cadre du Projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, pour un montant total d'environ 90 M USD, dont 80 M USD financés par l'IDA et 10 M USD de contrepartie nationale. Le projet vise notamment à augmenter la capacité de production et de distribution d'eau potable de 60 000 m³ par jour, afin d'améliorer l'accès à l'eau dans la ville et ses environs, avec des effets attendus sur les conditions sanitaires et l'activité économique urbaine.

COMORES

Adoption du budget national pour 2026

L'Assemblée nationale des Comores a adopté, à l'unanimité le 26 décembre 2025, le projet de loi de finances pour 2026. Le budget prévoit des ressources totales (recettes et dons) s'élevant à 129,3 Md de francs comoriens (KMF), soit l'équivalent de 262,7 M EUR. Ces ressources se décomposent comme suit : (i) recettes intérieures : 82,4 Md KMF (167,6 M EUR) ; (ii) ressources extérieures : 46,8 Md KMF (95,2 M EUR). Côté dépenses, le budget 2026 prévoit un montant total de 142,7 Md KMF (290,1 M EUR), dont 50 Md KMF (101,6 M EUR) sont spécifiquement alloués aux investissements financés par des partenaires extérieurs. Les priorités budgétaires pour 2026 incluent notamment : l'aménagement urbain des villes de Moroni (Grande Comore), Mutsamudu (Anjouan) et Fomboni (Mohéli) ; le développement des infrastructures nécessaires à l'organisation des Jeux des îles de l'Océan indien de 2027 ; le renforcement du secteur énergétique ; la lutte contre la vie chère ; la modernisation des infrastructures éducatives et sanitaires. Par ailleurs, l'Assemblée nationale a également adopté, lors de la même séance, le projet de loi de finances rectificative pour l'exercice 2025.

DJIBOUTI

Accords avec l'Égypte dans les énergies renouvelables, le portuaire et la logistique

Djibouti et l'Égypte ont signé des accords de coopération dans les domaines des énergies renouvelables, du développement portuaire et de la logistique. Le premier prévoit la construction, par



l'entreprise égyptienne Elsewedy Electric, d'une centrale solaire de 23 MW au port de Doraleh afin d'alimenter le terminal à conteneurs. Le second porte sur le développement d'un nouveau terminal à conteneurs d'une capacité de 5 millions d'EVP, avec un quai de 1450 mètres, confié à l'entreprise égyptienne HCMLT. Le troisième prévoit la location de 10 hectares dans la zone franche djiboutienne pour créer une plateforme logistique dédiée à la transformation et à l'exportation de produits égyptiens.

ÉTHIOPIE

La Banque centrale maintient une politique monétaire restrictive

La Banque centrale éthiopienne a tenu son 5^{ème} comité de politique monétaire le 22 décembre 2025. Suite aux recommandations du comité, le conseil d'administration de la NBE a pris plusieurs décisions, confirmant sa politique monétaire restrictive avec un taux à 15 %, et réitérant l'objectif de retour à une inflation inférieure à +10 %. Malgré un ralentissement notable de l'inflation (+10,9 % en glissement annuel en novembre 2025, après +16,9 % en novembre 2024), le plafond du taux de croissance du crédit annuel est maintenu à 24 % en raison d'une importante expansion du crédit et d'une hausse de la liquidité bancaire. Cette augmentation, alimentée notamment par les entrées de devises liées aux exportations d'or, a également justifié le relèvement du ratio de réserves obligatoires pour les banques de 5 à 10 % en moyenne mensuelle. Le prochain comité de politique monétaire se tiendra fin mars 2026.

Conclusion d'un accord de principe avec les créanciers obligataires

Le ministère des Finances éthiopien a annoncé, le 2 janvier 2026, avoir conclu un accord de principe avec ses créanciers obligataires, sur les paramètres de restructuration de ses obligations d'1 Md USD, arrivées à échéance fin décembre 2024. Cet accord fait suite à des discussions menées entre le 23 décembre et le 1er janvier 2026, avec un comité de créanciers ad hoc détenant près de 45 % des obligations. Un accord sur les modalités non financières des nouveaux instruments mobilisés dans le cadre de la restructuration reste à atteindre. La finalisation de l'accord de principe demeure conditionnée à l'approbation du comité des créanciers officiels et du FMI, afin de vérifier la conformité avec le principe

de comparabilité de traitement des créanciers et son alignement avec la trajectoire de viabilité de la dette à long terme de l'Éthiopie.

Signature d'un partenariat de franchise entre Carrefour et le groupe MIDROC

Le 5 janvier 2026, Carrefour et le supermarché Queens, filiale du groupe MIDROC, ont signé un partenariat de franchise et d'approvisionnement pour le déploiement de l'enseigne Carrefour, son expertise et ses produits en Éthiopie. Dans le cadre de cet accord, Carrefour accompagnera MIDROC dans la transformation de 13 magasins Queens sous l'enseigne Carrefour d'ici mi-2026. L'objectif est d'ouvrir 17 magasins supplémentaires d'ici 2028, dont quelques hypermarchés. Ce partenariat s'appuie sur une relation commerciale déjà établie, le groupe MIDROC étant un fournisseur mondial de Carrefour pour le café, le thé, les épices et les fruits frais. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une accélération du développement de Carrefour en Afrique, dont le nombre de magasins est passé de 460 à 700 au cours de l'année 2025.

KENYA

Stabilisation de la croissance au T3 2025

Selon les données du Kenya National Bureau of Statistic, au 3^e trimestre 2025, l'économie kényane a enregistré une hausse du PIB d'environ +1,2 % en glissement trimestriel, un rythme inchangé par rapport au 2^e trimestre. En glissement annuel, la croissance s'établit à +4,9 % (après +4,2 % au 2^e trimestre). Cette progression a été alimentée par un fort rebond des secteurs de l'agriculture et de la construction, ce dernier passant d'une contraction l'an passé à une expansion, tandis que le secteur minier a également contribué positivement.

Everstrong Capital prépare une offre révisée pour le PPP autoroutier Nairobi–Mombasa

En juillet 2025, une offre du fonds d'investissement américain Everstrong Capital pour la construction et l'exploitation de l'autoroute Nairobi–Mombasa (419 km), dont le coût était estimé à 3,6 Md USD, a été rejetée par le PPP Directorate kényan, l'autorité kényane chargée de l'évaluation, de l'approbation et de la supervision des projets de partenariats public-privé. Ce refus était motivé par des incertitudes liées aux expropriations foncières ainsi que par des coûts de péage jugés trop élevés. Début janvier, Everstrong



a confirmé son intention de soumettre prochainement une nouvelle offre. Afin de répondre aux attentes des autorités kényanes, l'entreprise s'orienterait vers une proposition fondée sur l'extension de la route existante A8, selon une approche *brownfield*, visant à limiter les risques de spéculation foncière, en maintenant le modèle de construction puis d'exploitation sur 30 ans.

L'indice PMI confirme une fin 2025 en nette amélioration pour l'activité privée

L'indice des directeurs d'achat (PMI – Purchasing Managers' Index), publié par Stanbic Bank Kenya, est un indicateur avancé de l'activité économique. Calculé sur une échelle de 0 à 100, il signale une expansion lorsque l'indice est supérieur à 50. En décembre 2025, le PMI kényan s'est établi à 53,7, en léger recul par rapport à 55,0 en novembre, mais est resté pour le 4e mois consécutif en zone d'expansion. Cette performance traduit une demande soutenue, favorisant la hausse de l'activité, des nouvelles commandes et de l'emploi, ce dernier indicateur atteignant son niveau le plus élevé depuis 2019. Les délais de livraison des fournisseurs se sont améliorés, tandis que les entreprises ont continué à faire face à des pressions de coûts modérées, liées notamment aux carburants et à la fiscalité.

Stabilisation de l'inflation en décembre 2025

En décembre 2025, l'inflation Kenya s'est établie à +4,5 % en glissement annuel, identique à son niveau de novembre, selon le Kenya National Bureau of Statistics. Cette stabilité reflète des mouvements contrastés des prix : les produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont continué à augmenter, tandis que d'autres postes comme l'énergie et certains biens durables ont affiché des évolutions plus modérées, aidant à contenir la hausse globale des prix. L'inflation reste ainsi bien ancrée dans la fourchette cible de la Banque centrale du Kenya de [+2,5 % – +7,5 %].

MADAGASCAR

Promulgation de la loi de finances initiale 2026

Le Président de la refondation de la République de Madagascar, le Colonel Randrianirina, a promulgué la loi de finances initiale (LFI) 2026, le 28 décembre 2025. La LFI prévoit une accélération de la croissance du PIB à +4,8 %, tirée par les secteurs agricole (+7,3 %) et télécommunication (+9,5 %), et un léger ralentissement

de l'inflation (+7,1 %), dans un contexte de baisse attendue des prix du riz et du carburant à l'international. Elle prévoit également une mobilisation de recettes fiscales supplémentaires de près de 50 MEUR, notamment via les contrôles fiscaux et le recouvrement d'arriérés. Le taux de pression fiscale augmenterait ainsi de +0,5 pt de PIB par rapport aux prévisions de la LFI 2025, à 11,2 % du PIB. Les dépenses sont prévues en hausse (+15,4 %), en raison, principalement, de l'augmentation de la masse salariale (+26,2 %), et d'une hausse ciblée des dépenses d'investissement (+7,8 %). Une loi de finances rectificative est d'ores et déjà prévue d'ici le 2^e trimestre 2026.

MAURICE

La croissance révisée à +3,2 % pour 2025

Selon Statistics Mauritius, la croissance du PIB en 2025 devrait s'établir à +3,2 %, contre une estimation de +3,1 % en septembre 2025, s'affichant une baisse par rapport à 2024 (+4,9 %). Parmi les secteurs clés, l'agriculture et la pêche, l'information et la communication, et les services financiers & d'assurance, devraient se montrer dynamiques, avec des taux de progression, respectivement, de +7,8 %, +5,1 % et +4,8 %. Le secteur de l'hébergement-restauration affiche une croissance de +3,5 % grâce à au tourisme et le secteur manufacturier devrait croître de manière modérée, à +1,5 %. A l'inverse, la construction enregistre une évolution négative (-2,1 %). La consommation finale devrait augmenter de +2,6 % (+3,9 % en 2024) et l'investissement (FBCF) baisser de -3,9 % (+8,3 % en 2024).

UGANDA

Le secteur privé termine l'année 2025 sur une dynamique solide

En décembre, le Purchasing Managers Index (PMI) publié par Stanbic Bank Uganda en partenariat avec S&P Global, s'est établi à 54 (après 53,8 en novembre). Supérieur au seuil de 50, cet indice indique une amélioration des conditions d'activité du secteur privé par rapport au mois précédent. Cette performance confirme une 11^{ème} expansion mensuelle consécutive, portée par la hausse de la production et des nouvelles commandes, reflet d'une demande intérieure soutenue. Les entreprises ont accru leurs achats d'intrants et leurs stocks,



tandis que l'emploi est resté globalement stable, signalant des contraintes de capacité. Les pressions sur les coûts se sont légèrement accentuées, notamment liées à l'énergie, permettant une répercussion partielle sur les prix de vente. Les perspectives pour 2026 demeurent favorables.

L'inflation reste contenue fin 2025

En décembre 2025, l'inflation est restée stable (+3,1%, stable par rapport à novembre). La dynamique des prix demeure principalement portée par les produits alimentaires et l'énergie, tandis que l'inflation sous-jacente a légèrement diminué à +3,1 %, traduisant une modération des pressions sur les prix des services. Sur l'ensemble de 2025, l'inflation moyenne s'établit à +3,6 %, en hausse par rapport à +3,3 % en 2024, tout en restant en deçà de la cible de moyen terme de la banque centrale (+5,0 %). Dans ce contexte de faible inflation, la Banque d'Ouganda maintient son taux directeur à 9,75 % depuis plus d'un an ; les analystes anticipent toutefois une baisse de 25 pts de base au 1^{er} trimestre 2026, sous réserve de l'évolution des incertitudes externes.

RWANDA

Amélioration du système d'enregistrement des entreprises, intégré à One Stop Centre

La plateforme numérique One Stop Centre, visant à centraliser les principales démarches administratives liées à la création d'entreprises et aux services destinés aux investisseurs, est désormais accessible en ligne. Cette mise en service fait suite à une période de migration des données et de configuration technique du système et notamment l'intégration du service d'enregistrement des sociétés, l'accès à certaines autorisations administratives et l'interaction avec plusieurs agences publiques via une interface unique. Des extensions progressives des services proposés sont prévues ultérieurement, afin d'élargir le périmètre des démarches couvertes.

SEYCHELLES

La production industrielle en baisse de -9,8 % en novembre 2025 sur un an

Selon le dernier rapport sur l'indice de production industrielle des Seychelles, les performances industrielles connaissent une dégradation en novembre 2025 (-9,8 % en glissement annuel), bien

qu'elle soit moins forte qu'observée en octobre (-17,5 % en g.a.). Cette tendance s'explique notamment par la baisse de l'indice dans trois secteurs : transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques (-35,0 %) ; fabrication d'autres produits (-12,1 %) et collecte, traitement et fourniture d'eau (-3,0 %).

SOMALIE

Début des travaux de construction d'une base de lancement spatial

La Turquie a annoncé le lancement des travaux de construction d'une base de lancement spatial sur la côte somalienne. Les autorités somaliennes ont accordé un terrain de 900 m² pour le projet qui s'appuie sur des accords bilatéraux de coopération économique et militaire signés en février 2024. Le projet est suivi par le ministère de l'Industrie et de la Technologie turque et l'agence spatiale turque. Selon le ministre de l'Industrie et de la Technologie turc, le projet revêt un intérêt économique à long terme en permettant notamment le lancement de véhicules de mise en orbite de satellites, développés localement. Le ministre a également indiqué que les études de faisabilité confirment que la Somalie constituait un choix idéal pour un tel projet, notamment du fait de sa proximité de l'équateur. D'après des médias turcs, le coût de la construction serait de l'ordre de 350 MUSD.

SOUDAN

Approbation du budget 2026

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de budget pour l'exercice 2026, prévoyant une croissance de 9 % et un taux d'inflation de 65 % (179 % en 2024). Le ministre des Finances a indiqué que le budget avait pour priorités la mobilisation des ressources domestiques et l'élargissement de l'assiette fiscale, sans toutefois proposer de nouveaux impôts. Il a précisé que le budget s'appuyait sur les réformes engagées au cours de l'exercice précédent durant lequel les recettes avaient atteint 147 % de l'objectif fixé. Des allocations importantes sont prévues pour la fourniture de services de base, notamment dans les zones de retour (de populations déplacées), ainsi que dans le secteur de la défense. En outre, rapport d'exécution du budget 2025 a établi que le gouvernement avait honoré ses engagements, notamment concernant les dépenses de défense, la rémunération intégrale des fonctionnaires, ainsi que



le versement des retraites jusqu'à décembre 2025, avec paiement partiel des arriérés de 2024.

CNPC se retire du champ pétrolier de Balila

Le groupe chinois China National Petroleum Corporation (CNPC) a officiellement notifié au gouvernement soudanais son retrait du champ pétrolier de Balila (bloc 6), situé au Kordofan de l'Ouest. CNPC détient 95 % de Petro Energy, la société exploitant le bloc, aux côtés de la compagnie publique soudanaise SUDAPET (5 %). Cette décision intervient dans un contexte de détérioration persistante de la situation sécuritaire, lié à la poursuite de la guerre civile. Présent au Soudan depuis 1994, CNPC indique toutefois maintenir ses activités sur les blocs 2, 4 et 6 situés à Al-Fula, également dans l'État du Kordofan de l'Ouest. Avant le déclenchement du conflit en avril 2023, la production du bloc 6 atteignait environ 25 000 barils par jour, avant de chuter à 14 000 barils puis de cesser complètement en décembre 2023. Outre les contraintes sécuritaires, le champ de Balila, caractérisé par un gisement de taille modeste, nécessitait d'importants investissements de forage pour soutenir et développer sa production.

SOUDAN DU SUD

26 M USD accordés par le RU dans la santé

Le Foreign, Commonwealth & Development Office a lancé un projet de 26 M USD portant sur la construction et la réhabilitation des principaux établissements de santé dans plusieurs États du Soudan du Sud. Mis en œuvre en collaboration avec l'UNICEF, il vise la transformation du secteur, en particulier l'amélioration de l'accès à des services de santé maternelle, néonatale et infantile. Le projet met l'accent sur la construction d'infrastructures résilientes au changement climatique ainsi que sur l'amélioration des conditions de travail des travailleurs de la santé. Il apportera un appui à des hôpitaux et à des centres de soins de santé primaires sélectionnés dans sept États du pays et devrait être achevé en mars 2026.

TANZANIE

+12,7 % des exportations en octobre 2025

Fin octobre 2025, les exportations tanzaniennes de biens et services ont augmenté de 12,7 % sur 12 mois, atteignant 17,1 Mds USD contre 15,1 Mds USD l'année précédente. Selon la Banque de Tanzanie, cette progression reflète des prix mondiaux élevés des matières premières, une amélioration de la production agricole et une croissance du secteur des services. Les exportations de biens ont bondi de +19,8 %, soutenues par des recettes plus élevées provenant de l'or, des produits manufacturés et des produits agricoles traditionnels. Les recettes aurifères ont augmenté de +38,9 %, positionnant l'or comme le principal produit d'exportation. Les exportations traditionnelles, telles que le tabac et les noix de cajou, ont progressé de 25,2 %, tandis que les céréales (maïs et riz) ont également connu une hausse grâce à une augmentation de la demande régionale. Du côté des services, les recettes ont atteint 6,9 Md USD, tirées principalement par le tourisme et le transport.

Liste officielle des biens et services miniers réservés aux entreprises tanzaniennes

Le ministre des Minéraux, Anthony Mavunde, a annoncé le 5 janvier 2026 la liste de 20 biens et services miniers réservés exclusivement aux entreprises détenues à 100 % par des entreprises ou citoyens tanzaniens. Cette décision s'inscrit dans le renforcement de la législation sur le contenu local, les *Mining (Local Content) Regulations* de 2018, telles que modifiées par l'Avis gouvernemental n° 563 de 2025 et appliquées par la Commission des mines. Selon le ministre, l'objectif est d'accroître la participation des entreprises locales dans la chaîne de valeur minière, maximiser les retombées économiques nationales à travers les achats locaux et l'emploi, et favoriser le transfert de compétences et de technologies. La liste couvre notamment le transport et la logistique, la restauration et la gestion de camps, les services juridiques, certains intrants miniers, la construction, l'énergie et l'exploitation de surface.